

Saint-Vaast-la-Hougue

Affaires maritimes : l'antenne locale ouverte tous les jours

Depuis jeudi 1^{er} mars, l'antenne locale des Affaires maritimes, créée il y a 50 ans et située dans la zone du Pont des Bernes, est rouverte à temps plein. Une situation qui fait suite à la bataille sans relâche des syndicats et des élus.

Un contexte politique

Pour Alain Labbé, contrôleur des Affaires maritimes et délégué syndical CGT, le service public n'était plus assuré. « La réforme des services qui a cassé les Affaires maritimes, créée par la Direction départementale des territoires et de la mer et les délégations mer et littoral, a eu un impact direct sur certains services. Ce fut le cas de cette antenne saint-vaastaise qui fut transformée en permanence, avec seulement 2 jours d'ouverture par semaine », explique-t-il. « C'est une situation qui durait depuis janvier 2010 alors même que l'administration envisageait la fermeture totale de cette antenne. »

Mobilisation pour ouvrir

Dans un souci de sauver un service public, syndicats, élus et usagers se sont battus. « Afin de redonner vie à cette antenne, nous avons

Un service de proximité plébiscité par la population

loin du tumulte politique, le bureau saint-vaastais des Affaires maritimes a toujours été plébiscité par les professionnels de la pêche et les plaisanciers. « C'est un bureau où nous allons pour demander de multiples renseignements. Il est complémentaire de l'antenne du Comité local des pêches. C'est une bonne chose de le voir rouvrir en permanence », reconnaît un groupe de pêcheurs saint-vaastais.

Parmi les missions principales, l'antenne saint-vaastaise assure tout ce qui concerne la vie des gens de mer. « Nous œuvrons pour la pêche professionnelle, des armateurs aux équipages en passant par les



Alain Labbé (au centre) et les personnalités qui l'on soutenu, sont satisfaits de la réouverture du bureau des Affaires maritimes.

bénéficié de l'aide et de l'appui du député Bernard Cazeneuve, du conseiller régional Alain Civilise et des nombreux usagers du monde maritime », poursuit Alain Labbé. « Du côté des usagers, une pétition a recueilli 502 signatures pour que cette antenne rouvre journellement. »

Une réouverture désormais effective. « C'est une victoire, mais la vigilance reste de mise car ce service nécessiterait l'arrivée d'un deuxième agent car l'activité est énorme. »

Une mobilisation politique

« L'importance de l'activité maritime dans le Val-de-Saire nécessite l'ouverture permanente de cette antenne, a reconnu Bernard Cazeneuve. Elle répond aux préoccupations des professionnels de la mer. Le futur gouvernement a pour projet de créer un ministère spécifique de la mer »

« Nous veillerons ainsi au développement de la station locale de Saint-Vaast. Il y a des efforts qu'il faut poursuivre », a conclu le député.

affaires économiques et la réglementation des pêches maritimes, entre autres », explique Alain Labbé.

Une antenne dont la compétence géographique s'étend sur 90 km de côtes, de Cosqueville à Sainte-Marie du Mont. « Cela concerne 137 navires de pêche et environ 350 marins professionnels et 400 pensionnés. Nous comptabilisons également 700 navires de plaisance ; deux écoles de voile, quatre sociétés de commercialisation de produits de la mer et une antenne d'enseignement maritime du lycée cherbourgeois », insiste Alain Labbé.

Désormais, cette antenne est

ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à midi et de 13 h à 15 h. « Tout va être mis en œuvre pour répondre à l'ensemble des demandes du monde de la vie maritime », conclut Alain Labbé.

Affaire maritime, parc d'activité du Pont des Bernes, 02 33 54 51 74.

■ Tournoi de sixtes

Jeudi 17 mai, 8 h, au stade Guillaume-Fouace, Réville. Organisé par le Boxing Club val de saire avec 24 équipes maximum. Restauration sur place. Tarif : 35 € par équipe. Réservation : 06 77 19 60 07, 06 66 49 16 74.